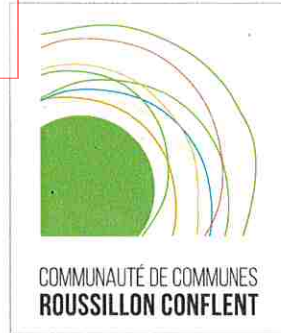


RF
Prades

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 08/06/2023
066-246600415-AR_006_2023-AR



IMPRESSION BULLETIN COMMUNAUTAIRE

DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

COMMUNAUTE DE COMMUNES ROUSSILLON CONFLENT

Siège social et adresse postale – 1 rue Michel Blanc - BP 5 - 66130 ILLE SUR TET
TEL : 04.68.57.86.85 – FAX : 04.68.92.80.70 – E-MAIL : accueil@roussillon-conflent.fr

RF
Prades

<i>Descriptif des fournitures</i>	<i>Quantité</i>	<i>Total € HT</i>
<p>Contrôle de légalité Roussillon Conflent, M.A.G. n°27 Date de réception de l'AR: 08/06/2023 - 16 pages - 066246600415-AR_006_2023-AR</p> <p>- Format Berlinois : - fermé : 315 x 470mm - ouvert : 630 x 470mm - livré : 235 x 315mm - Impression quadri R/V - Façonnage : pli croisé - Prépresse : fichiers PDF fournis par la collectivité</p> <p>Conditionnement par lot (1 lot par commune, soit 16 lots, la liste de diffusion sera fournie par la collectivité)</p>		

<i>Option n° 1 :</i>	<i>Quantité</i>	<i>Total € HT</i>
- Papier offset : 80 mg/m²	8 600.00	3850.00
	TOTAL € HT	3850.00
	TVA 10%	385.00
	TOTAL € TTC	4235.00

<i>Option n° 2 :</i>	<i>Quantité</i>	<i>Total € HT</i>
- Papier offset : 90 mg/m²	8 600.00	4030.00
	TOTAL € HT	4030.00
	TVA 10%	403.00
	TOTAL € TTC	4433.00

<i>Livraison</i>	<i>Quantité</i>	<i>Total € HT</i>
- Conditionnement par lot (1 lot par commune, soit 16 lots, la liste de diffusion sera fournie par la collectivité)		
- Livraison au Siège social sis 1 rue Michel Blanc – 66130 Ille sur Têt / Service Communication	1	INCLU
	TOTAL € HT	00.00
	TVA 20%	00.00
	TOTAL € TTC	00.00

RF
Prades

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 08/06/2023

066-246600415-AR: 006-2023-AR

Option retenue (A compléter par la collectivité)	Quantité	Total € TTC
Papier offset : 90 mg / m ²	8 600.00	44 33,00
Livraison	1	Incluse...
	TOTAL € TTC	4433,00

NOTA : Veuillez à respecter le conditionnement demandé. Les prix s'entendent pour des fournitures livrées au Siège social sis 1 rue Michel Blanc – 66130 Ille sur Têt / Service Communication.

Délai de livraison :

Les fournitures devront être livrées au lieu, à l'étage et au service indiqué par la collectivité dans un **délai de 10 jours calendaires maximum** à partir de la date de validation du BAT par la collectivité.

Les pénalités de retard s'appliqueront à partir du délai indiqué ci-dessus. Les livraisons sont effectuées franco de port et d'emballage.

Pièces applicables :

Le Cahier des Clauses Administratives Générales des fournitures courantes et services (CCAG-FCS) s'applique. Il est consultable à l'adresse suivante : www.minefi.gouv.fr.

Pour information, contacter :

Thomas GUIRY, Service Communication, Tél : 04.68.52.96.26

A Saint-Estève, le 24 mai 2023

Le fournisseur (Signature et tampon)

A Ille sur Têt, le 02 Juin 2023

Le Président, William BURGHOFFER



RF
Prades

Contrôle de légalité
Date de reception de l'AR: 08/06/2023
066-246600415-AR_006_2023-AR